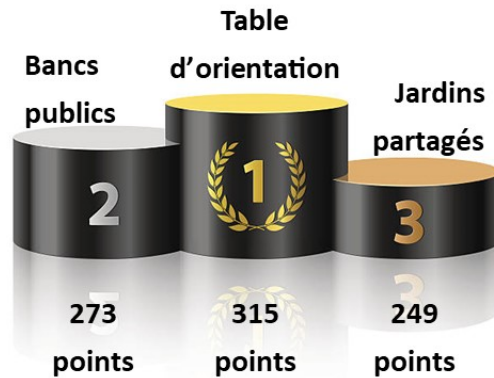


Budget Participatif — Résultat des votes



Vous aviez jusqu'au 15 décembre pour élire le projet qui sera mis en œuvre dans le cadre du premier budget participatif de la commune de Charnècles.

Cette démarche de budget participatif, initiée au début 2021 et élaborée par un groupe de travail formé de membres de l'équipe municipale, avait pour ambition de s'ouvrir aux idées, aux propositions, en amplifiant la participation des habitants autour d'un engagement simple : « *j'ai une idée pour mon village, mon village la réalise* ».

En proposant un projet, les personnes candidates en devenaient porteuses. C'est avec plaisir que nous avons reçu 10 propositions. Nous souhaitons ici remercier les personnes qui se sont engagées dans cette démarche et conservons précieusement les projets non retenus, comme des idées à étudier ultérieurement.

Un comité de sélection a alors analysé ces 10 projets pour garantir leur conformité aux critères de la démarche.

Trois projets ont donc finalement été soumis au vote des habitants :

- Installation d'une table d'orientation proche du cimetière.
- Création d'une aire de jardins partagés.
- Installation de bancs publics répartis sur le territoire de la commune.

Le vote, ouvert à tous les habitants et habitantes de plus de 12 ans, s'est donc déroulé jusqu'au 15 décembre. Au total ce sont 93 votes qui ont été enregistrés (coupons réponse, mail et application Intramuros), témoignant de l'intérêt de la démarche.

Le projet de table d'orientation, proposé par Andrée Budillon, est arrivé en tête du choix des habitants, c'est donc ce projet permettant de valoriser la vue qu'offre notre village sur un panorama allant du massif de la Charreuse à celui du Vercors qui sera réalisé.

Un grand merci à l'ensemble des participants et un grand bravo à Andrée Budillon.



Concours photos—prolongation

Pour vous permettre de profiter des 4 saisons, le premier concours photos de Charnècles est prolongé.

Flâner dans notre village à la recherche de vues originales, insolites, inédites, d'angles surprenants..., pour le plaisir de le redécouvrir, et de le partager à travers un objectif !

Ce concours proposera 2 classements :

- pour les jeunes de 11 à 18 ans sur le thème : « Un lieu de Charnècles pour nous » ;
- pour les adultes sur le thème : « Le village de Charnècles ».

Les photos seront à déposer avant le 31 mars, pour un vote en avril. Les lauréats verront leurs œuvres exposées en mairie. Un tirage grand format leur sera offert.

Retrouvez le règlement et les formalités d'inscription sur le site internet et en mairie.



Projet d'économie circulaire—Lancez-vous !

L'objectif est de soutenir des projets collectifs qui participent à l'économie circulaire et contribuent ainsi à réduire les déchets, tout en favorisant le lien social entre habitants. Sous forme associative ou citoyenne, le projet pourra être aidé à hauteur de 500 € !



Quels projets ?

Le projet doit rendre service aux habitants du Pays Voironnais et apporter des solutions locales (immeuble, quartier, commune...) pour éviter et réduire les déchets et/ou mieux les gérer. Il est vecteur de convivialité et d'échanges ainsi que de réflexions collectives.

Le projet doit contribuer à l'un des objectifs suivants :

- Sensibiliser et Encourager
- Favoriser la consommation de proximité et les achats durables
- Mutualiser des équipements utiles
- Allonger la durée de vie des objets
- Valoriser sur place les biodéchets

Le fonds d'aide s'adresse aux initiatives collectives :

- Structures publiques (école, centre social...)
- Associations à but non lucratif (protection de l'environnement, MJC, éducation populaire, culturelle, artistique, sportive...)
- Citoyens (a minima 2 habitants)

Le projet doit concerner l'une des 31 communes du Pays Voironnais avec une domiciliation sur le territoire pour la personne ou structure référente.

Téléchargez le dossier sur www.paysvoironnais.com, rubrique « réduire ses déchets » et déposez le avant le 31 octobre 2022. 4 comités de sélection se tiendront en mars, juin, septembre et novembre 2022.

Téléthon

Le Téléthon est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

Dans ce cadre, et même si le contexte sanitaire n'a pas permis la tenue des activités prévues par la GV, les Petits Potes, et un professeur de Hip-hop, une démonstration de danse par Moirans Danse et un concert de l'école de musique de Moirans ont permis de compléter la collecte en ligne.

La participation des habitants de Charnècles et alentour a permis de remettre 1343 € de dons à la coordination AFM Téléthon. Nous pouvons saluer ce geste solidaire collectif et nous donner rendez-vous pour l'édition 2022 !



La ressourcerie à l'école Germinal

Charnéclois, charnécloises,

vous avez des vêtements trop petits, trop grands, trop nombreux mais en bon état ? Donnez-les !

Nous collectons pour l'association Passiflore : tous les vêtements d'été, d'hiver, taille bébé, enfant ou adulte. À condition qu'ils soient propres, sans tâche et sans trou pour être revendus à petits prix !

Merci de les déposer dans des cabas ou des cartons et retrouvez-nous dans la cour de l'école de 8h35 à 8h45 ou de 13h35 à 13h45 : **lundi 28 février, mardi 1^{er}, jeudi 3 et vendredi 4 mars.**

Soyons généreux et solidaires !

Les CM1-CM2 de l'école Germinal.



Vente de diots et caillettes par l'ACCA

L'association communale de chasse agréée vous propose une vente de diots et caillettes le **dimanche 20 février** de **9h00 à 12h00** sur la **place du Marché.**

Matinée boudins des Échos de Chartreuse

Les musiciens des Échos de Chartreuse organisent leur traditionnelle matinée boudins le **dimanche 6 mars** au **460 Le Grand Chemin.**

Une buvette sera également prévue.



La MJC Rives recherche des animateurs

La MJC est toujours en recherche d'**animateurs et animatrices occasionnel(le)s pour leur centre de loisirs.**

Les jeunes de plus de 17 ans **peuvent être accompagnés dans leur formation BAFA** (financement, aides, administratif...). Parlez-en autour de vous (enfants, familles, connaissances...).

Contact : Jean-Baptiste RAYMOND, responsable Enfance-Jeunesse - 06.81.10.08.10



La Garantie Jeunes sur un nouveau compte Instagram dédié

Tu n'as pas d'emploi, tu n'es ni en études, ni en formation ? Et tu veux faire bouger les choses ?



Avec la Garantie Jeunes tout devient possible : tu développes ton potentiel pour trouver un emploi, une formation, un projet professionnel. Avec l'accompagnement d'une conseillère tu rejoins un groupe Garantie Jeunes et à toi les stages, les ateliers, une allocation mensuelle de 497 €, des rencontres avec des entreprises du territoire et d'autres jeunes dans ton cas ! Tu n'es plus seul !

La Maison de l'Emploi met en avant ce dispositif phare sur un compte Instagram [missionlocale_voiron](https://www.instagram.com/missionlocale_voiron). Vous y retrouverez, outre les informations sur la Garantie Jeunes, l'offre de service globale du pôle Mission Locale.

Élections présidentielles 2022

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

S'inscrire sur les listes électorales

Votre inscription doit se faire au plus tard le vendredi 4 mars 2022.

2 possibilités s'offrent à vous pour procéder à votre inscription :

- En ligne, **jusqu'au mercredi 2 mars inclus**, sur le téléservice [https://www/service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) (lien disponible sur le site de la mairie, rubrique MAIRIE / Vos démarches).
- En vous présentant personnellement à la mairie aux horaires d'ouverture avec le formulaire cerfa 12669*02 rempli une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une permanence exceptionnelle se tiendra le vendredi 4 mars de 09h30 à 11h30.

Vérifier son inscription

Pour vous renseigner sur votre commune d'inscription et sur le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, vous pouvez utiliser le téléservice en vous connectant sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> (lien disponible sur le site de la commune, même rubrique que ci-dessus).



Rénovation des appartements communaux

Les travaux de rénovation de 2 appartements à la Vieille Cure sont terminés, et les locataires ont pu s'y installer le 25 janvier. En voici le bilan financier, après intégration du fonds de concours du Pays Voironnais notifié récemment.

Dépenses (€ HT)	
Lot 1 - Démolitions (TSB)	4 414,00 €
Lot 2 - Plâtrerie Menuiseries int. (TSB)	8 030,00 €
Lot 3 - Sols (TSB)	9 361,00 €
Lot 4 - Peintures (TSB)	11 450,00 €
Lot 5 - Plomberie (KF Rénovation)	10 621,57 €
Lot 6 - Menuiseries ext. (Carbonero)	19 613,00 €
Lot 7 - Électricité (Baticable)	12 425,00 €
Travaux supplémentaires (TSB)	3 310,00 €
Diag. plomb/amiante (Alea Contrôles)	1 321,69 €
Coordination (Alpes Contrôles)	1 630,00 €
Interphones (Baticable)	1 688,20 €
Maitrise d'œuvre (Acore)	13 117,00 €
TOTAL	96 981,46 €

Recettes	
Subvention du Conseil Départemental de l'Isère	16 000,00 €
Subvention de l'État	39 244,00 €
Fonds de concours Pays Voironnais	17 949,00 €
TOTAL	73 193,00 €



Reste à charge communal	
	23 788,46 €

Contacts

- **Service périscolaire** : scolaire@ville-charnecles.fr
- **Urbanisme** : urbanisme@ville-charnecles.fr
- **CCAS** : ccas@ville-charnecles.fr

Horaires d'ouverture au public de la mairie (en orange, accueil téléphonique uniquement)

Lundi, mercredi et jeudi : 9h00 - 11h30
Lundi, jeudi : 14h30 - 16h30
Accueil mairie : 04.76.91.07.29 - accueil@ville-charnecles.fr